Règlement Future Talent (SwissSkills/WorldSkills)
Cycle 26/28

Remarque : conformément au principe de l'égalité, toutes les désignations de personnes et de fonctions s'appliquent à tous les genres, quelle que soit la forme linguistique utilisée.

Organisme responsable
dpsuisse organise les entraînements dans le cadre de Future Talent ainsi que le championnat suisse (SwissSkills) et les sélections pour les WorldSkills (championnats du monde des métiers).

Objectif
dpsuisse Future Talent vise à renforcer encore l'attrait des métiers et à motiver les personnes en formation. Avec Future Talent, les bonnes personnes en formation sont repérées tôt et formées de manière ciblée dans des compétences allant au-delà des ordonnances sur la formation. dpsuisse Future Talent prépare de manière ciblée les candidats aux WorldSkills.

Le championnat des métiers SwissSkills sert à promouvoir la relève et, en même temps, à valoriser les métiers de dpsuisse auprès du grand public. Il offre en outre aux jeunes professionnels l'occasion de mesurer leurs compétences dans une compétition loyale et de se préparer aux WorldSkills.

Les meilleurs participants des métiers de polygraphe, de technologue en médias et d'Interactive Media Designer (pour autant que ce champ professionnel soit à nouveau intégré à la compétition) ont la possibilité de participer aux WorldSkills.

Conditions de participation
Peuvent participer :
- Polygraphes CFC
- Technologues en médias CFC
- Interactive Media Designers CFC

À partir de la 3e année d'apprentissage. Limite d'âge au début de l'entraînement en 2027 = 20 ans. Une participation aux WorldSkills n'est toutefois possible que pour les participants âgés de 22 ans au maximum l'année des WorldSkills.

Guide
Le guide relatif aux différents concours fait partie intégrante du présent règlement. Les représentants de dpsuisse élaborent ensemble les guides correspondants. Ceux-ci définissent les épreuves et fixent les bases de l'évaluation par le jury. Les documents sont publiés en 3 langues (allemand, français et italien).

Mise au concours et inscription
Les participants s'inscrivent eux-mêmes en remettant un dossier complet. La mise au concours se fait par les canaux de communication officiels de l'association.

Admission
Est admis au championnat suisse (SwissSkills) quiconque :
- remplit les conditions de participation ;
- accepte le règlement.

Déroulement en 7 phases
Future Talent démarre tous les 2 ans, toujours 2 ans avant les WorldSkills suivants.

Phase 1 – Promotion des talents et inscription à Future Talent
Quoi : Les personnes en formation posent elles-mêmes leur candidature au programme Future Talent. Un comité décide de l'admission au programme sur la base des documents remis. Les enseignants des cours interentreprises (CIE), les enseignants d'école professionnelle et les formateurs en entreprise peuvent attribuer une wildcard. Les personnes en formation s'engagent à participer à des journées de formation spéciales et gratuites. Les personnes en formation peuvent participer dès la 3e année d'apprentissage.
Comment : 4 à 6 journées d'entraînement (selon le métier), en semaine, au centre CIE de dpsuisse, sous la conduite et avec l'accompagnement d'un instructeur.
Combien : au maximum 8 technologues en médias, au maximum 16 polygraphes et au maximum 16 Interactive Media Designers
Âge : Au début, durant la première année d'entraînement, pas plus de 20 ans
Quand : Dès février 2027, sept mois avant les championnats suisses.

Phase 2 – Championnats suisses
Quoi : Dans chaque métier, les personnes en formation issues du programme Future Talent s'affrontent (au maximum 5 participants en polygraphie, au maximum 5 participants en Interactive Media Design, au maximum 8 participants en technologie des médias).
Comment : Technologues en médias : pendant les SwissSkills 2027 à Berne ou au centre CI de dpsuisse à Aarau. Polygraphes : présélection d'une journée au centre CIE de dpsuisse à Aarau, finale avec cinq participants aux SwissSkills à Berne. Interactive Media Design : présélection d'une journée au centre CIE de dpsuisse à Aarau, finale avec cinq participants aux SwissSkills à Berne.
Quand : Septembre, 1 an avant les WorldSkills (peut avoir lieu dans le cadre du salon SwissSkills)
Particularité : Les professionnels diplômés qui respectent la limite d'âge des WorldSkills peuvent participer aux championnats suisses sans passer par le programme Future Talent.

Phase 3 – Sélection définitive pour les EuroSkills et les WorldSkills
Quoi : Les trois médaillés passent un entretien final devant un jury spécialisé, qui procède à la sélection définitive.
Comment : Au besoin avec un week-end d'entraînement ou, au choix, uniquement avec un entretien. L'association décide de la forme de la sélection.
Quand : 1 à 3 semaines après les championnats suisses (SwissSkills)

Phase 4 – Entraînement
Quoi : Entraînement pour les EuroSkills ou les WorldSkills.
Comment : Environ un an d'entraînement intensif avec l'expert ES et WS. Mois final intensif hors de l'entreprise, au centre CIE de dpsuisse ou dans un lieu fixé par l'association. Indemnisation partielle du candidat au moyen d'un salaire de stagiaire.

Phase 5 – WorldSkills
Quoi : Participation aux WorldSkills 2028.
Âge : Pas plus de 22 ans l'année de la participation
Les experts et l'expert en chef pour cet événement sont désignés et convoqués par dpsuisse.

Phase 6 – EuroSkills (uniquement pour les polygraphes)
Quoi : Participation aux EuroSkills 2029.
Âge : Pas plus de 22 ans l'année de la participation
Les experts et l'expert en chef pour cet événement sont désignés et convoqués par dpsuisse.

Phase 7 – Championnat du monde des technologues en médias
Quoi : Participation au championnat du monde des technologues en médias 2029 à Heidelberg.
Âge : Pas plus de 22 ans l'année de la participation
Les experts et l'expert en chef pour cet événement sont désignés et convoqués par dpsuisse.

Unités d'entraînement
Pendant la phase préparatoire 1, le candidat est formé par les instances suivantes :
- dpsuisse

Pendant les phases préparatoires 3 à 6 en vue des EuroSkills et des WorldSkills, le candidat est formé par les instances suivantes :
- dpsuisse
- SwissSkills
- Experts internationaux du concours professionnel
- Entraînement mental spécifique
- Mois d'entraînement hors de l'entreprise. Pendant cette période, dpsuisse verse aux candidats un salaire de stagiaire.
- Entraînements spéciaux à l'étranger (facultatifs)

Contenus de l'entraînement
Les contenus suivants sont traités dans le cadre du programme Future Talent :

Technologues en médias
Phase 1
1 jour Shots + mélange des couleurs
1 jour coupe + imposition
2 jours impression offset/numérique

Phase 2
2 jours sur l'ensemble des thèmes

Polygraphes
Phase 1
1 jour packaging
1 jour editorial design
1 jour corporate design
1 jour technique
1 jour motion design

Phase 2
4 jours sur des thèmes individuels

Interactive Media Designers
Phase 1
À définir.

Phase 2
2 jours sur l'ensemble des thèmes

Pour participer aux WorldSkills, les candidats doivent remplir les critères suivants :

- Participation à toutes les manifestations de dpsuisse et de SwissSkills en lien avec les EuroSkills ou les WorldSkills.
- Participation sans interruption aux entraînements organisés par dpsuisse.
- Durant l'année des EuroSkills et des WorldSkills, l'activité professionnelle doit être exercée principalement en tant que technologue en médias ou polygraphe ; les absences prolongées (voyages, séjours à l'étranger, service militaire, etc.) ne favorisent pas une bonne préparation.

En cas de non-respect de ces critères, le candidat peut être exclu de la participation aux WorldSkills.

Épreuves
Les épreuves des SwissSkills se basent sur les compétences à atteindre dans le métier concerné au 8e semestre. Les ordonnances sur la formation et les plans de formation en vigueur font foi.

Polygraphe (partie SwissSkills)
Programme général et épreuve du concours : les domaines mise en page, graphisme, conception et traitement de l'image sont évalués.

Interactive Media Designer (partie SwissSkills)
Programme général : évaluation des multiples compétences professionnelles du métier d'Interactive Media Designer CFC.

Technologue en médias (partie SwissSkills)
Les domaines suivants sont évalués :

- mélange d'une couleur d'accompagnement avec les couleurs de la gamme selon modèle,
- passage du papier avec un papier couché brillant de 115 g/m²,
- réglage des rouleaux encreurs et du rouleau mouilleur,
- préparation et impression d'un travail 4/0 couleurs au format A3+,
- réglage du profil colorimétrique,
- imposition et impression d'une forme à plusieurs poses sur la machine d'impression numérique,
- coupe de la feuille imprimée numériquement sur le massicot,
- résolution de trois exercices dans Shots.

Évaluation (partie championnat suisse)
L'évaluation se fait selon les directives de SwissSkills, respectivement d'EuroSkills et de WorldSkills. Elle est dirigée par des experts et se déroule en continu pendant le championnat suisse. Sur la base de cette évaluation, un vainqueur général (champion suisse) est désigné pour chaque métier. Il faut veiller à ce qu'aucun expert n'évalue des participants de sa propre entreprise. Une victoire aux championnats suisses N'entraîne PAS de qualification automatique pour les EuroSkills ou les WorldSkills.

Les champions suisses et d'autres représentants se tiennent au besoin à la disposition des sponsors et de dpsuisse pour des activités de communication et des apparitions publiques.

Entraînement pour les WorldSkills
Les exercices des unités d'entraînement s'alignent, en difficulté et en ampleur, sur les exigences du concours professionnel international. Cela signifie que certaines nouvelles compétences doivent être acquises de manière autonome pendant l'entraînement.

L'entraînement est dirigé par des experts des concours professionnels internationaux. Aucune évaluation n'a lieu, mais les candidats sont constamment rendus attentifs aux éventuelles sources d'erreur.

Prix en espèces
Des prix en espèces sont prévus pour le championnat suisse (SwissSkills). La répartition de la somme est effectuée par dpsuisse après l'évaluation finale. dpsuisse verse par métier :

1. rang CHF 1500.–
2. rang CHF 1000.–
3. rang CHF 500.–

Recours
Les recours contre les décisions des experts doivent être adressés, motivés et par lettre recommandée, dans les 10 jours suivant la communication des résultats à dpsuisse, secteur Formation professionnelle.

Seuls l'arbitraire et l'abus du pouvoir d'appréciation peuvent être invoqués dans le recours. La décision de dpsuisse est définitive ; toute voie de droit est exclue.

Financement
L'organisateur (dpsuisse) prend en charge l'organisation du championnat suisse. Cela comprend les relations publiques, l'élaboration des épreuves du concours, la mise à disposition des ateliers et de l'infrastructure, la rémunération des experts et les prix en espèces.

Documents associés

- Guide
- Formulaire d'inscription

30 septembre 2026
Beat Kneubühler
Directeur, responsable du secteur Formation professionnelle